



Le Saint-Siège

PAUL VI

AUDIENCE GÉNÉRALE

Salle des Bénédictiones

Mercredi 3 janvier 1968

Exigences de l'apostolat du « laïcat qualifié »

Chers Fils et Chères Filles,

Cette audience générale est spécialement marquée par la présence des « Universitaires Catholiques » qui tiennent actuellement leur XXXe Congrès National. Nous sommes heureux d'accueillir un groupe, remarquable par le nombre et la qualité, représentant d'un mouvement qui Nous est très cher. Nous en avons suivi le développement depuis les origines; Nous avons observé son activité persévérante et cohérente avec une cordiale sympathie, mêlée d'admiration, en considérant notamment la fidélité aux principes qui le définissent et la cohésion singulière de ses membres, ceci en dépit de sa composition naturellement changeante; enfin Nous avons apprécié son ouverture toujours attentive aux questions essentielles de la culture, dans le flot rapide et parfois tourbillonnant de la pensée moderne.

Nous saluons tous les dirigeants et tous les membres du mouvement, en particulier son président, M. le Professeur Gabrio Lombardi, l'aumônier, Mgr Emile Guano, et son adjoint, Mgr Clément Ciattaglia, ainsi que tous ceux qui partagent avec eux la responsabilité du Mouvement.

Nous aurions plaisir à intervenir dans les exposés et les discussions qui se déroulent au sein de votre congrès, car Nous avons déjà, ces jours-ci, traité du thème qui vous occupe: «Le sens chrétien de la paix ». Mais Nous préférons laisser la parole aux maîtres que vous avez choisis, la Nôtre vous étant déjà connue. Nous Nous réservons de faire Notre profit de vos réflexions dont Nous prévoyons qu'elles seront utiles et sages: Nous en voulons pour preuve autant les éléments

de votre programme que le nom des orateurs qui seront amenés à les traiter. Pour toutes ces raisons, Nous vous disons Notre satisfaction et Notre reconnaissance.

Le laïcat mis en valeur par le Concile

Mais votre visite fait surgir en Nous un autre ordre de pensées, entièrement différent, qui ne vous est pas d'ailleurs étranger, et dont l'examen ne sera ni difficile, ni inutile, pour tous ceux qui sont présents, ici. Notre propos n'a aucun caractère de nouveauté; il n'est pas davantage de circonstance, mais demeure très important. Le récent Concile et le Congrès pour l'Apostolat des Laïcs, plus récent encore, lui confèrent une grande actualité.

Nous vous dirons simplement que l'activité du laïcat qualifié au sein de l'Eglise — et qui est profitable aussi bien à l'Eglise qu'à la société temporelle — Nous intéresse profondément. Nous sommes persuadés qu'il est du devoir de Notre ministère apostolique d'y réfléchir et d'en parler souvent.

Si l'Eglise, dans les discussions et les documents conciliaires, a tellement parlé de la définition et de la fonction du laïcat dans le peuple de Dieu, c'est-à-dire dans l'Eglise, cela signifie que nous sommes tous appelés à porter une attention particulière à ce problème. Dans son enseignement sur les laïcs, l'Eglise du Concile n'a pas seulement exposé une doctrine qui mérite d'être mieux mise en relief, elle n'a pas seulement fait la synthèse des idées et des faits relatifs au laïcat qui, depuis un siècle, ont intéressé la vie de l'Eglise, en leur donnant des conclusions positives et autorisées, mais elle a montré qu'elle mettait sa confiance précisément dans l'apostolat des « fidèles laïcs », pour le renouvellement de la conscience et pour l'efficacité de sa mission en notre temps; et elle déclare explicitement: « Les circonstances actuelles réclament d'eux un apostolat toujours plus intense et plus étendu (Ap. Act. n. 1). Chacun connaît bien cette exigence aujourd'hui, mais elle n'est pas encore suffisamment entrée dans les convictions pratiques de nombreux chrétiens.

Il Nous plaît cependant de rappeler que ce principe, que ce canon de la vie moderne de l'Eglise, était déjà une chose acquise — en Italie comme dans d'autres pays — en quelque sorte un programme qu'il s'agissait non de discuter, mais d'appliquer. Et Nous pouvons dire, chers Universitaires catholiques, que ce fut votre mérite, comme celui d'autres mouvements et organisations catholiques, d'avoir été des précurseurs; avant la lettre, vous avez réalisé un vœu du Concile. Cette heureuse coïncidence entre votre modeste mais sincère formule de présence et d'action dans la communauté ecclésiale d'une part, et la formule très vaste, mais substantiellement identique, proposée par le Concile d'autre part, doit vous inciter non à la vanité, mais à une détermination ferme et renouvelée de poursuivre votre travail avec humilité et ténacité, selon ses diverses manifestations et dans toutes ses exigences: exigence d'intériorité et de sérieux dans votre profession de foi; exigence de passion pour l'étude, la recherche scientifique, la mise à jour progressive de votre culture, la rigueur intellectuelle et morale de votre profession —

passion qui ne s'éteint pas en obtenant un diplôme, mais reste toujours vivante; exigence de témoignage et de diffusion de la pensée catholique: être capables d'attirer aux conceptions chrétiennes de la vie les collègues avec qui vous exercez vos activités profanes et les milieux dans lesquels vous placez ces activités.

Témoigner suivant son génie propre

Ce sont là des idées qui nous sont habituelles, spécialement à vous qui les méditez souvent et les mettez résolument en pratique. De toutes les pensées qui Nous viennent à l'esprit, à ce propos, Nous n'en retiendrons qu'une, à Notre avis importante, pour votre apostolat; elle a également sa source dans l'enseignement du Concile et peut s'appliquer, sous des formes semblables, à d'autres domaines de la vie catholique. Voici cette idée: vous vous trouvez dans les meilleures conditions pour exercer l'apostolat sous ses deux formes fondamentales, la forme individuelle et la forme collective. Chacun de vous peut — et en un certain sens doit — être imprégné du désir de répandre la conception chrétienne de la vie, comme Nous le disions tout à l'heure, par l'exemple, les conseils, l'action. Chacun à sa façon personnelle et originale de professer sa foi et sa conception du monde. Chacun peut être apôtre selon son génie et ses possibilités et il l'est effectivement s'il possède cette volonté consciente et active de répandre la conception chrétienne de la vie, caractéristique de l'apostolat.

Et puis, ensemble, collectivement, vous pouvez agir — et vous agissez — d'abord par la résonance que votre union ne peut manquer d'avoir sur l'opinion publique, et en cultivant cette forme élémentaire mais très féconde de richesse spirituelle qu'est l'amitié. Soyez unis, soyez amis entre vous, et déjà vous serez apôtres. Soyez vraiment amis dans la foi, dans la pensée et dans l'action, mais fidèles, à l'école d'Igino Righetti et de tous ceux qui, comme lui, nous ont réconfortés, réjouis et portés au bien par leur amitié. Tel est le vœu que Nous vous adressons, amis et fils très chers, et Nous l'affermissons par Notre Bénédiction Apostolique.